

### Questions orales

Étant petit commerçant, imaginez mon enthousiasme quand j'ai appris que le budget comptait revigorer l'économie canadienne par une série de mesures favorables à la petite entreprise. Je dois avouer cependant que je ne vois pas bien en quoi le nouveau budget va aider ce secteur.

Pour l'essentiel, mes activités consistent à vendre des produits de nécessité courante, par exemple du dentifrice et du papier de toilette, du tabac, des boissons non alcoolisées, des sucreries et autres friandises. Le nouveau budget qui prélève une taxe sur tous ces produits en affectera sûrement la demande.

Je croyais que le rôle du budget consisterait à favoriser l'expansion des petites entreprises pour les aider à créer de l'emploi. Pourtant, en ce qui me concerne tout au moins, ce sera plutôt le contraire, puisque le budget me place dans une position précaire de deux manières.

D'abord, il réduira le volume de mes ventes en faisant tomber la demande. En second lieu, il affectera directement l'élément fondamental de toute entreprise prospère, la clientèle. Tel sera le résultat des nouvelles taxes à la consommation qui font de la petite entreprise la principale victime des politiques du gouvernement.

Pour terminer, j'estime, en tant que petit commerçant, que le ministre des Finances devrait réexaminer la façon dont il envisage d'aider la petite entreprise.

Veuillez accepter mes salutations distinguées.

Abba's Grocery,  
344, rue Bell Sud,  
Ottawa

\* \* \*

## LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DES  
MINISTRES DE LA RÉPUBLIQUE SOCIALISTE FÉDÉRATIVE  
SOVIÉTIQUE RUSSE

**M. le Président:** Je voudrais signaler aux députés la présence dans nos tribunes de Son Excellence Vitaly Vorotnikov, membre du Politburo du Comité central du parti communiste de l'Union soviétique, et président du Conseil des ministres de la République socialiste fédérative soviétique russe.

**Des voix:** Bravo!

## QUESTIONS ORALES

[Traduction]

### LES PENSIONS

#### LA MODIFICATION DE L'INDEXATION

**Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition):** Monsieur le Président, le ministre des Finances se souvient que, vendredi dernier, je lui ai demandé à la Chambre, pourquoi il avait agi sournoisement au lieu d'expliquer les choses telles qu'elles sont aux contribuables canadiens dans son exposé budgétaire.

Je lui ai dit que la désindexation des tranches d'imposition, des déductions générales, des pensions de vieillesse et des allocations familiales se traduirait par une augmentation d'impôt dissimulée et massive de 3 p. 100 par an, chaque année, le tout

étant cumulatif. Mon collègue de Laval-des-Rapides a montré un document du ministère des Finances qui confirme ce que j'ai dit à la Chambre vendredi.

Le ministre est-il prêt à reconnaître ce qu'il a refusé d'admettre vendredi, c'est-à-dire qu'une veuve de 80 ans qui touche la pension de vieillesse et le supplément de revenu garanti perdra dans l'absolu, d'ici 1990, \$30 par mois, et plus de \$45 par mois d'ici 1991? Pourquoi le ministre refuse-t-il de dire la vérité aux députés de cette Chambre et aux Canadiens et de reconnaître qu'il a agi clandestinement et sournoisement en imposant des augmentations d'impôt aux Canadiens?

**Des voix:** Bravo!

**L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances):** Monsieur le Président, je pense que le très honorable chef de l'opposition se trompe complètement dans la façon dont il expose son argument. Il ferait bien de lire l'exposé budgétaire, dans lequel on explique la nature des problèmes financiers du Canada et les divers moyens dont nous nous efforçons de les régler. Nous avons défini une orientation que nous maintiendrons pendant plusieurs années. Toutefois, j'attire l'attention du chef de l'opposition sur le fait que cette orientation vise surtout à nous permettre de régler le plus vite possible les problèmes financiers du pays.

S'il n'appuie pas notre politique dont le but est de juguler le déficit, je voudrais qu'il nous le dise, car s'il ne l'approuve pas, il va à l'encontre de tout ce qu'il a déclaré depuis quatre ou cinq ans.

**Des voix:** Bravo!

#### LES CONSÉQUENCES DU BUDGET POUR LES PERSONNES RECEVANT UNE PENSION

**Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition):** Monsieur le Président, j'ai l'intention de traiter de cette question en profondeur demain à la Chambre. Nous devons assainir les finances publiques du Canada, mais pas aux dépens des faibles, des chômeurs, des personnes âgées ni des handicapés. Je l'ai déclaré publiquement depuis cinq ans.

En 1990, 1,740,000 Canadiens âgés auront un niveau de vie égal ou inférieur au seuil de la pauvreté. Nous avons calculé que la réduction de la pension de vieillesse et la hausse des diverses taxes de vente feront perdre à ces personnes âgées 1.25 milliard de dollars en 1990. C'est précisément le montant que représente l'exonération de l'impôt sur les gains en capital accordée aux Canadiens les plus aisés.

Le ministre veut-il vraiment que les Canadiens les plus riches reçoivent un avantage fiscal—que j'ai appelé un cadeau—de \$125,000, au cours de leur vie, aux dépens des personnes âgées?

**Des voix:** Bravo!